

Espace Beausoleil – tarifs des locations et modalités de mise à disposition des salles

Tarifs pour tout contrat débutant à compter du 1^{er} janvier 2019.

	Pontpéannais associations Ponpéant & partenaires		Entreprises & extérieurs		Régie			CAUTION
	<i>jusqu'à 5h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 10h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 5h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 10h d'occupation</i>	montage démontage 1 ^{ere} journee		utilisation journées suivantes	
	50% du tarif jour	55% du tarif extérieur 1jour	60% du tarif jour	salle 1 jour	pack confér	pack spect		
DANYCAN A 258m2	174	350	380	634	84	208	52	1000
DANYCAN B 150m2	88	175	192	319	84	208	52	1000
DANYCAN A+B 408m2	259	519	566	944	84	208	52	1000
PUITS ET CARREAU 124m2	99	198	216	360	84	208	52	500
HALL 143m2	99	198	216	360	84	208	52	500
HALL + P&C 267m2	198	397	431	720	84	208	52	500
CUISINE	71	71	119	119	x	x	x	500

A partir de la deuxième journée de location, il est proposé une réduction de 35% du tarif plein pour la location des salles.

Le tarif pontpéannais sera appliqué aux employés municipaux.

Au-delà de 10h d'occupation, une majoration de 100 € par heure supplémentaire sera facturée, pour les utilisations qui nécessitent la présence d'un technicien sur site.

L'embauche d'un technicien supplémentaire sera facturée quant à elle 400 €.

A l'exception des spectacles vivants, aucun équipement technique et scénique (sono, lumière, vidéo, projecteurs ...) ne sera mis à la disposition des utilisateurs.

Autres tarifs :

Location :

Vaisselle : la vaisselle sera facturée **0.60 € par couvert** (assiettes + verres + couteaux + cuillères + fourchettes + tasses). Il sera demandée une caution de 200 € par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Vidéoprojecteur supplémentaire : 40 €

Lave-vaisselle : 20 €

Chambre froide : 20 €

Badge : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu.

Associations pontpéennaises :

Utilisation des salles de l'Espace Beausoleil : Une gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et le hall pour toutes les associations de la commune.

Une deuxième gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et hall pour les associations communales qui y organiseraient un spectacle ou une bourse ouverts à tous les publics.

Concernant les **activités régulières** des associations communales : Gratuité pour les salles des Puits, du Carreau.

Dans la mesure où la salle serait occupée par une location ou une initiative municipale, l'activité de l'association serait annulée ou reportée.

Vaisselle : la vaisselle sera prêtée aux associations de la commune : Il sera demandé une caution de 200 € par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Badge : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu (badge espace Beausoleil et badge salles des sports).